

## CADARACHE :

### Trois projets récents d'installations relatives à la gestion des déchets radioactifs

- **CEDRA** (Conditionnement et entreposage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité) l'INB 164.  
- mise en service : mai 2006.
- **LA ROTONDE** (ICPE), plate-forme logistique pour la collecte, le contrôle et l'expédition de colis de déchets faiblement ou très faiblement radioactifs vers les centres de traitement et de stockage de l'ANDRA.  
- mise en service : octobre 2007.
- **AGATE** (Atelier de Gestion Avancée et Traitement des Effluents) destiné à remplacer la Station de traitement des effluents liquides (INB 37) construite en 1965.  
- début des travaux : octobre 2007.  
- mise en service : 2010.

## **CEDRA :**

### **Les épisodes d'une concertation à rebondissements**

- **1997 : première enquête publique**
  - mobilisation des associations de défense de l'environnement,
  - avis défavorable de la Commission d'enquête,
  - retrait des demandes par le CEA (1998),
  - demande d'organisation d'un débat public par France-Environnement.
- **2001 : débat public local sur recommandation de la CNDP**
  - 9 réunions publiques,
  - 2 membres de la CLI de Cadarache sont scrutateurs,
  - forte participation de la population (près de 1000 personnes).
- **2002 : enquête publique sur nouvelles demandes (DAC et DARPE)**
  - la CLI décide de soumettre les dossiers à l'expertise du GSIEN,
  - la CLI demande et obtient à cet effet une prolongation de 15 jours de l'enquête publique,
  - le rapport du GSIEN est annexé aux registres d'enquête publique,
  - avis favorable de la Commission d'enquête avec une dizaine de recommandations.

## LA ROTONDE - AGATE

- **LA ROTONDE (ICPE)**

- présentation préalable du projet à la CLI avant l'ouverture de l'enquête publique,
- enquête publique sur la seule commune de St-Paul-lez-Durance, en décembre 2005
- faible participation de la population.

- **AGATE**

- installation destinée au traitement des effluents actifs du Centre,
- enquêtes publiques DAC et DARPE (20 novembre - 20 décembre 2006) simultanée avec les enquêtes publiques relatives à deux autres projets :
  - MAGENTA** (installation d'entreposage des matières nucléaires solides du Centre),
  - RJH** (Réacteur de recherche Jules Horowitz),
- présentation des trois projets et communication des dossiers d'enquête publique à la CLI,
- très faible participation de la population.

## Enquêtes publiques AGATE - RJH - MAGENTA : Position de la CLI

- Des membres de la CLI ont souligné la difficulté de consultation des dossiers :
  - plus de 2000 pages de documents,
  - complexité et technicité des documents,
  - délai très court de l'enquête (1 mois).
- La CLI a demandé le 5 avril 2007 au Préfet communication des rapports des Commissions d'enquête : elle ne les recevra que le 17 septembre 2007 !
- Le Conseil d'administration de la CLI a adopté le 20 juin la résolution suivante, adressée au Préfet :

***Le Conseil d'administration de la CLI, dans le but d'améliorer l'information et la participation de la population, souhaite :***

  - ***que tous les documents des enquêtes publiques soient consultables sur Internet,***
  - ***qu'un exemplaire du dossier d'enquête publique soit déposé à la CLI dès le début de l'enquête publique,***
  - ***que les rapports des Commissions d'enquête soient communiqués à la CLI.***

## **En conclusion :** **Quelques voies de progrès proposées**

- Donner aux CLI, préalablement aux enquêtes publiques, une présentation des dossiers au moins aussi approfondie que celle donnée à la Commission d'enquête publique.
- Éviter la précipitation dans l'organisation des enquêtes publiques ainsi que le cumul de celles-ci, qui ne permettent pas au public ni à la CLI d'être correctement informés et de donner des avis réfléchis.
- Utiliser les moyens modernes de communication et notamment Internet pour faciliter l'accès du public aux dossiers d'enquête publique.
- Donner aux CLI des moyens d'expertise leur permettant d'analyser les dossiers techniques.
- Rendre les CLI destinataires des rapports des Commissions d'enquête et rendre publics ces documents.